

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





Cette année 2022 a été marquée par une poursuite de l'activité de Transitions Pro, parfois par une intensification et des missions nouvelles, mais aussi par la rencontre de difficultés liées souvent à des problématiques budgétaires.

Le besoin de reconversion reste fort dans notre région, soit par un besoin ou un désir de changement, soit par nécessité liée à l'environnement économique d'entreprises.

Comme en 2021, Transitions Pro a voulu répondre à cette demande mais avec des moyens réduits : le plan de relance n'était plus là pour nous permettre de prendre en charge l'ensemble des demandes répondant à nos conditions d'acceptabilité.

De ce fait, nous avons été conduits à refuser de nombreuses demandes de transitions par insuffisance de budget.

L'activité de préparation et d'analyse des dossiers a été néanmoins soutenue, toutes les demandes faisant l'objet d'une étude avant examen par notre commission d'instruction.

Par ailleurs, la montée en puissance du dispositif démissionnaire, déjà constatée en 2021, s'est poursuivie en 2022.



Nous avons également développé de nombreux partenariats, conventions, réunions communes, échanges d'expériences... nous restons très attachés à tout ce qui permet de toujours mieux assurer coordination des acteurs et conditions de réussite des projets qui nous sont présentés.

D'autres dispositifs assurés par Transitions Pro restent mal connus, c'est pourquoi nous poursuivons en continue une communication auprès des publics concernés pour les faire connaître, par exemple, la prise en charge des dispositifs Cléa (socle de connaissances et compétences ou Cléa numérique), ou le financement de la VAE.

Le dispositif de Transitions collectives est au cœur de nos missions depuis 2021, nous avons œuvré, en lien avec l'État, porteur du projet, pour le faire connaître et mettre en place des outils permettant de le développer (Copil, plateformes...), un dispositif qui n'a pas cependant rencontré le succès espéré. Nous coanimons avec la DREETS le comité de pilotage, comité qui traite des reconversions et qui regroupe les différents acteurs intervenant dans ce domaine.

Nous tenons à nouveau à remercier les membres du conseil d'administration, de la commission d'instruction, le directeur et les salariés ATPPro pour leur implication et le travail effectué au service des transitions professionnelles.

Bernard GAULIER
Président

Bernard GUERRINGUE
Vice-Président





QUI SOMMES NOUS ?

Le réseau des Transitions Pro facilite la reconversion des salariés

Les **Transitions Pro** (Exfongecif), présentes en France métropolitaine et outre mer, sont les acteurs majeurs de la reconversion professionnelle pour les salariés du secteur privé.

Elles sont coordonnées par l'association paritaire nationale Certif'Pro, agréée par l'Etat.

Certif Pro assure l'animation et la coordination du réseau des 18 associations Transitions Pro afin d'assurer la cohérence de l'offre de service du réseau, l'équité de traitement sur l'ensemble du territoire et la mutualisation des moyens.



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ !

Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté est un organisme paritaire régional, composé d'organisations syndicales et patronales dirigé par un Conseil d'Administration.

La Présidence de Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté est assurée par Bernard GAULIER (MEDEF) et Bernard GUERRINGUE (CFDT).

➤➤➤ Quelques chiffres

10 Conseils d'Administration

6 Bureaux



COMPOSITION CA

Collège salarié

CFDT

Sylvie AUBRY
Bernard GUERRINGUE
Christian BOUGNON
Patrick MERLIAUD

CFE-CGC

Guy GUIGNARD
Etienne PITON
Joseph DI VANNI
Marie-Thérèse PUGLIESE

CFTC

Nicolas BOUVERET
Marie-Claire FORTUNADE
Tony TROUX

CGT

Thierry BAUDOT
Martine COUR

FO

Frédéric BRUCHON-BIENFAIT
Karen MAURI

Collège employeur

CPME

Claude BERTHOUD
Christian CLEMENCELLE
Lucie MONGEARD
François GROSPERRIN
Jean-Philippe PUIG
Françoise VILLENEUVE

MEDEF

Sandrine DESERTOT
Philippe DEMONTEIX
Bernard GAULIER
Elisabeth GINER
Béatrice DUFOUR
Stéphanie GONCALVES
Jean-Pierre HAUDEGOND
Bernard LABOREY
Isabelle LAUGERETTE
Nadège MANGER-VERNIER
Isabelle MOUGET
Claire PARIS
Salvatore SANTORO

U2P

Jean-Luc MORALES
Jean-Marc THIRION



COMMISSION INSTRUCTION

Nos **commissions Instruction**, composées paritairement de partenaires sociaux, se réunissent 1 fois par mois pour examiner les projets de transition professionnelle (PTP), les projets dans le cadre du dispositif démissionnaire, les projets de VAE et des dossiers transitions collectives (TransCo)

Les commissions instructions sont animées par Nicolas BOUVERET (CFTC) et Christian CLEMENCELLE (CPME).



COMMISSION DE TRAVAIL

Nos administrateurs, soucieux de mener les missions de service public confiées par l'État, se sont réunis tout au long de l'année 2022 afin d'agir au quotidien en faveur de l'emploi et du développement des compétences en Bourgogne Franche-Comté en lien avec l'ensemble de nos partenaires.

- 2 Commissions CEP
- 4 Commissions Analyse des besoins
- 6 Commissions Communication
- 3 Groupes de travail "Dispositif démissionnaire"
- 11 Jurys CléA
- 2 Commissions régionale CléA



BILAN DE NOS DISPOSITIFS

**En 2022, des dispositifs toujours au service
de la reconversion des salariés !**

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Le Dispositif Démission-Reconversion

La certification CléA

Transitions collectives (TransCo)

La Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Le **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** permet de s'absenter de son poste de travail pour suivre une formation certifiante afin d'acquérir de nouvelles compétences, dans le but de changer de métier ou de profession.

➤➤➤ Quelques chiffres



1015 Projets déposés
dont **958** présentés en commission

5.60 % de dossiers irrecevables



579 Projets **acceptés** par la commission
17 334 400 € engagés



Et dans le détail !

• PTP CDI	553 projets	16 658 034 €
• PTP CDD	11 projets	413 117 €
• Hors temps de travail	4 projets	27 681 €
• Intérimaires	10 projets	213 776 €
• Intermittents	1 projet	21 792 €

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

60,4 %
Taux d'acceptation

29 937 €
Coût moyen
d'un dossier

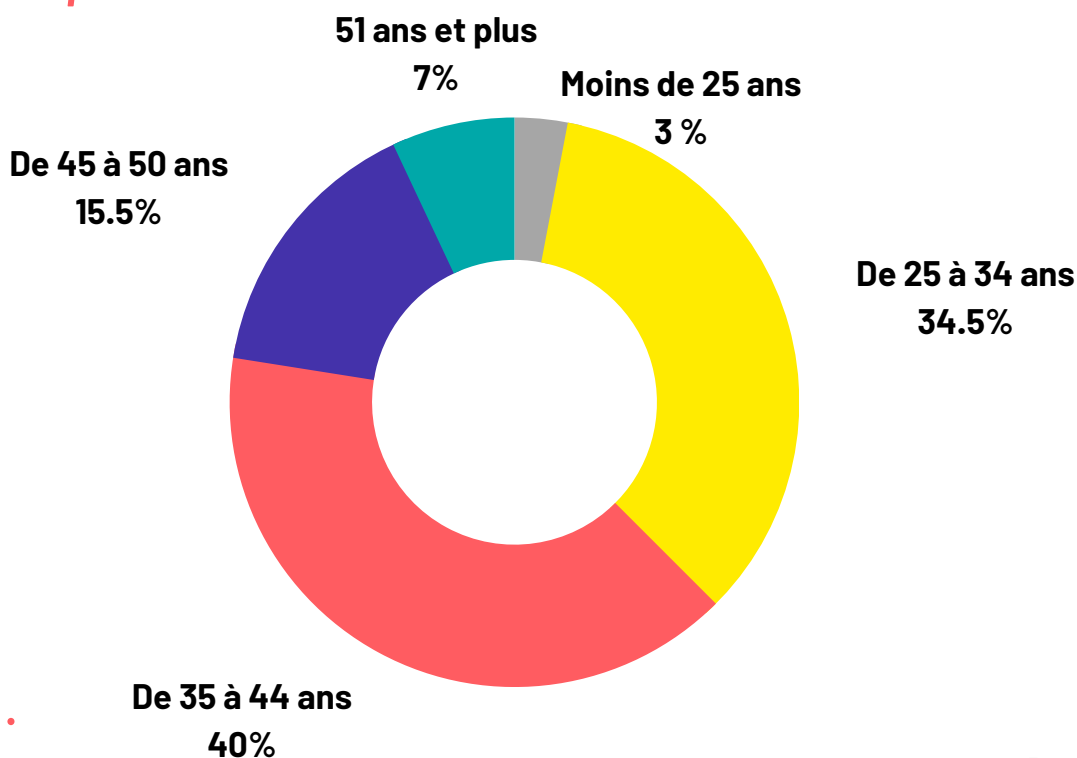


Caractéristiques des bénéficiaires PTP

Répartition par sexe

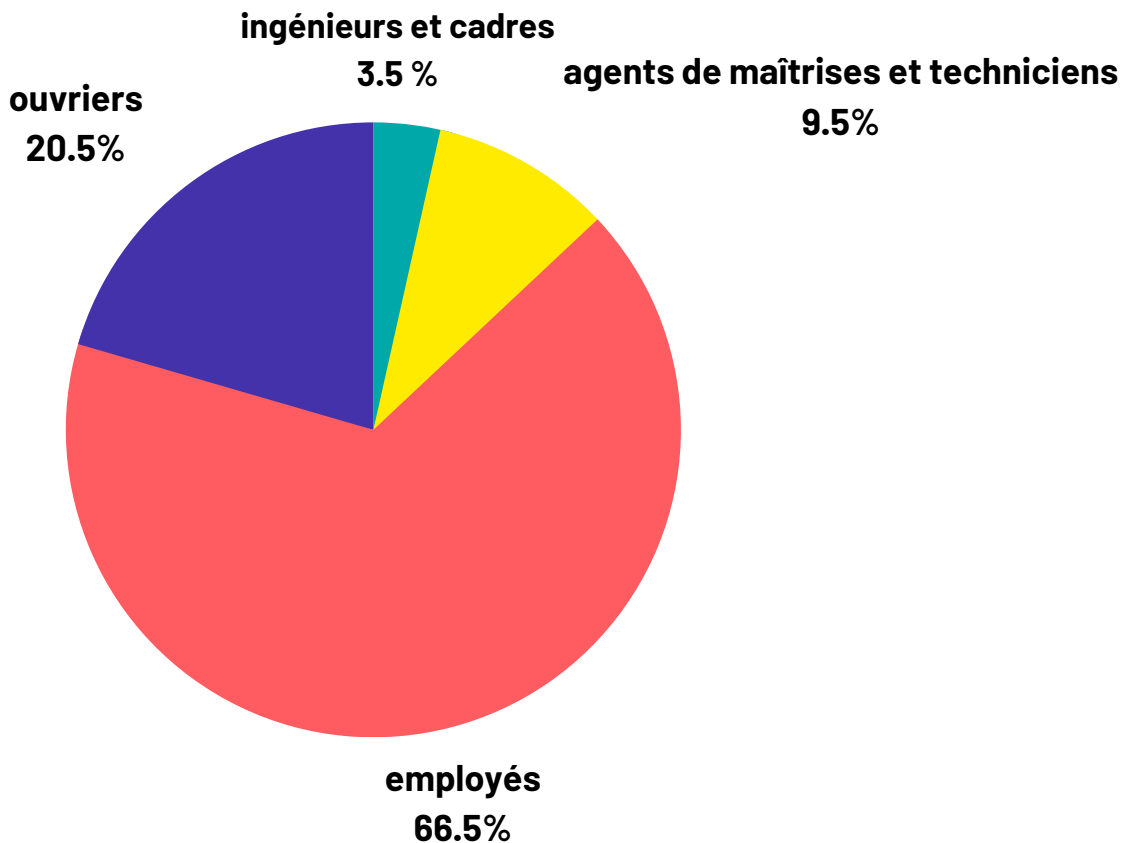


Répartition par âge

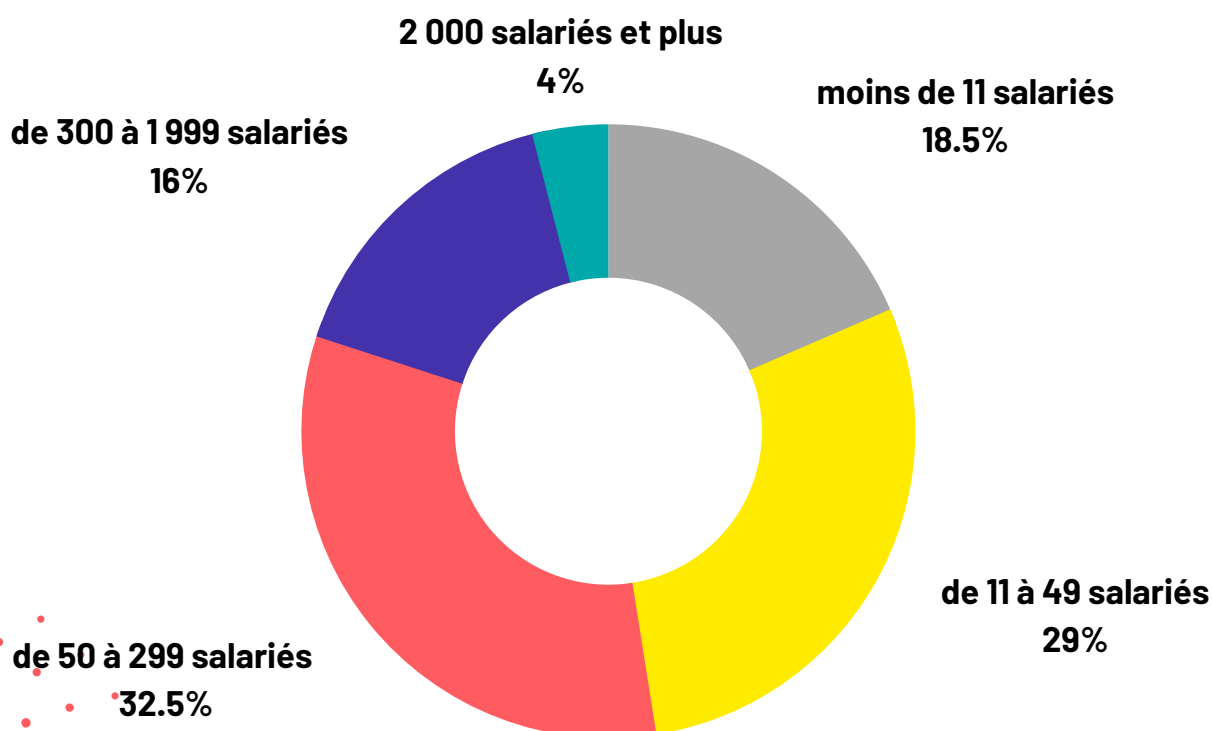


Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Répartition par CSP



Répartition par taille de l'entreprise

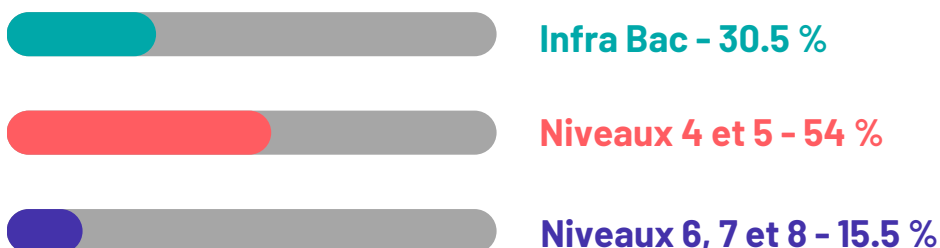


Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Répartition par niveau de formation initiale



Répartition par niveau de formation visée



Top 10 des métiers visés



1. Conduite de transport de marchandises sur longue distance	56 dossiers
2. Soins infirmiers généralistes	33 dossiers
3. Soins d'hygiène, de confort du patient	31 dossiers
4. Comptabilité	30 dossiers
5. Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	30 dossiers
6. Études et développement informatique	21 dossiers
7. Installation d'équipements sanitaires et thermiques	19 dossiers
8. Secrétariat	18 dossiers
9. Assistantat en ressources humaines	18 dossiers
10. Conduite de transport en commun sur route	15 dossiers

Le Dispositif Démission Reconversion

Ce dispositif permet aux personnes en activité et voulant **changer de métier ou créer/reprendre une entreprise**, de démissionner afin de concrétiser leur projet, tout en étant indemnisées par Pôle Emploi.

➤➤➤ Quelques chiffres



940 Projets déposés
dont **937** présentés en commission



912 Projets **acceptés** et jugés réels et sérieux
par la commission



Et dans le détail !

Le dispositif attire toujours une majorité de projets de création/reprise d'entreprise :

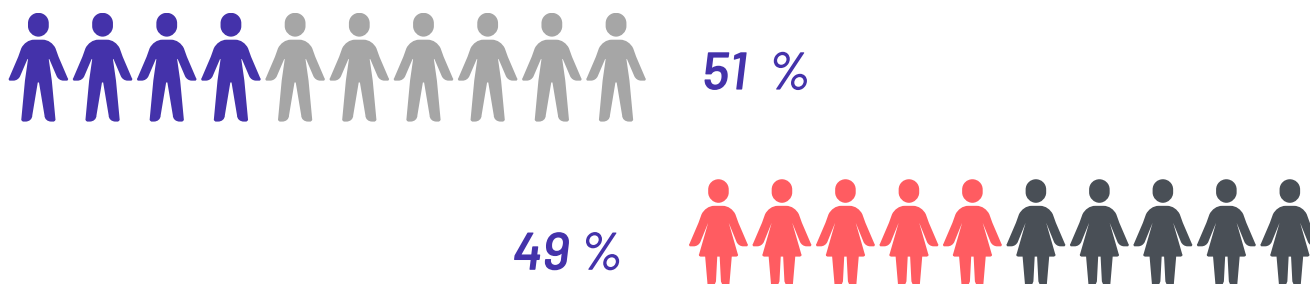
- *649 projets de création/reprise d'entreprise*
- *263 projets de formation*

Le Dispositif Démission Reconversion

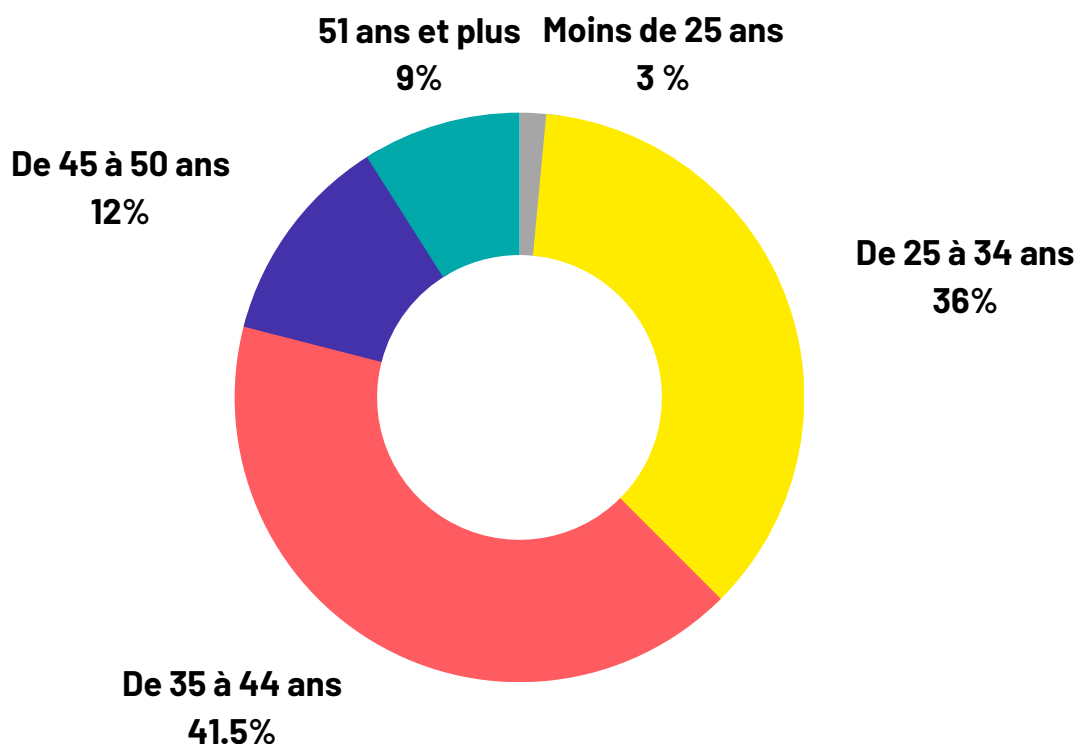


Caractéristiques des bénéficiaires

Répartition par sexe



Répartition par tranche d'âge



Le Dispositif Démission Reconversion

Répartition par type de projets



**Création, reprise
sans formation**
64 %



Formation reconversion
29 %



Formation créateur
8 %

Répartition par accompagnateur CEP



Réseau Eva - 83 %



APEC - 11.5 %



NC - 5.5 %



Cap Emploi - 0 %

Transitions Collectives TransCo

Ce dispositif permet d'**anticiper les mutations économiques des entreprises et d'accompagner les salariés à une reconversion professionnelle** vers des métiers porteurs de manière sécurisée, sereine et préparée.



L'animation du dispositif est réalisée en étroite collaboration avec la DREETS afin d'assurer son déploiement opérationnel.

En BFC, Transitions Pro BFC a un rôle de coordination des 5 plateformes existantes.

LES PLATEFORMES

- N°1 Plateforme de la Nièvre, pilotée par la Fabrique de l'Emploi
- N°2 Plateforme du Grand Chalon
- N°3 Plateforme du Nord Franche-Comté portée par l'UIMM
- N°4 Plateforme du Haut Jura
- N°5 Plateforme nationale Stellantis



Quelques chiffres



13 Projets **acceptés** par la commission

Transitions Collectives TransCo



Caractéristiques des bénéficiaires

Répartition par sexe

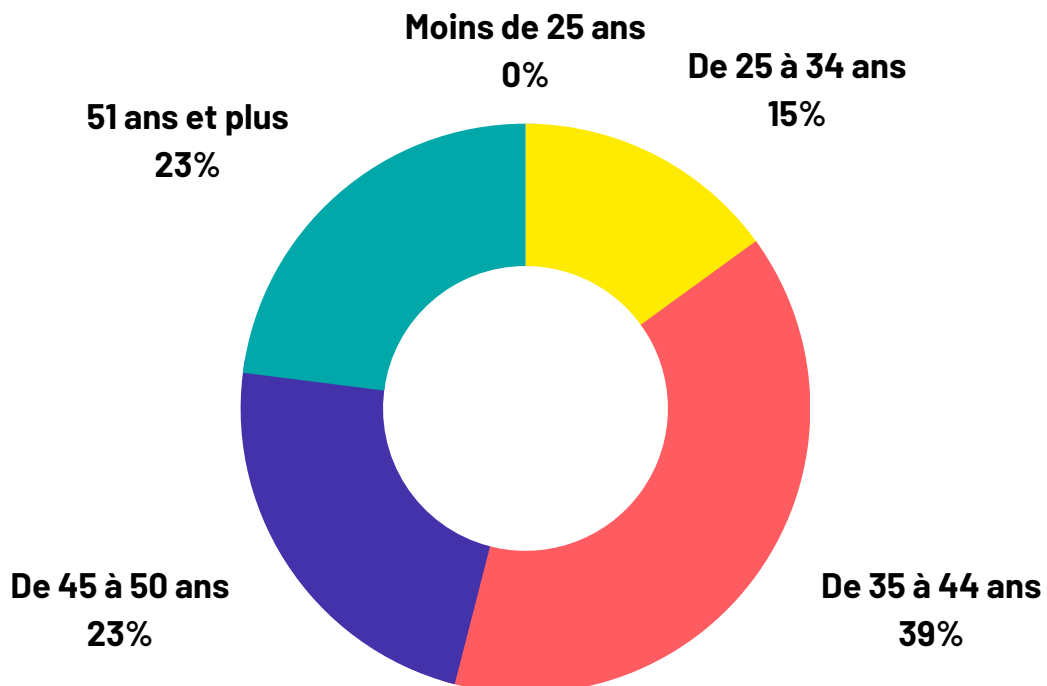


54 %

46 %



Répartition par tranche d'âge

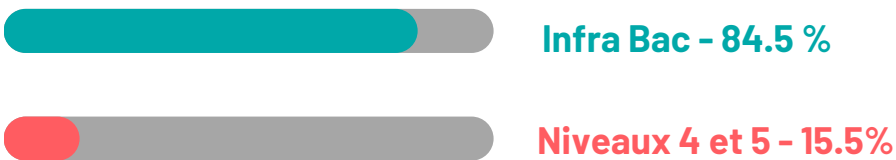


Transitions Collectives TransCo

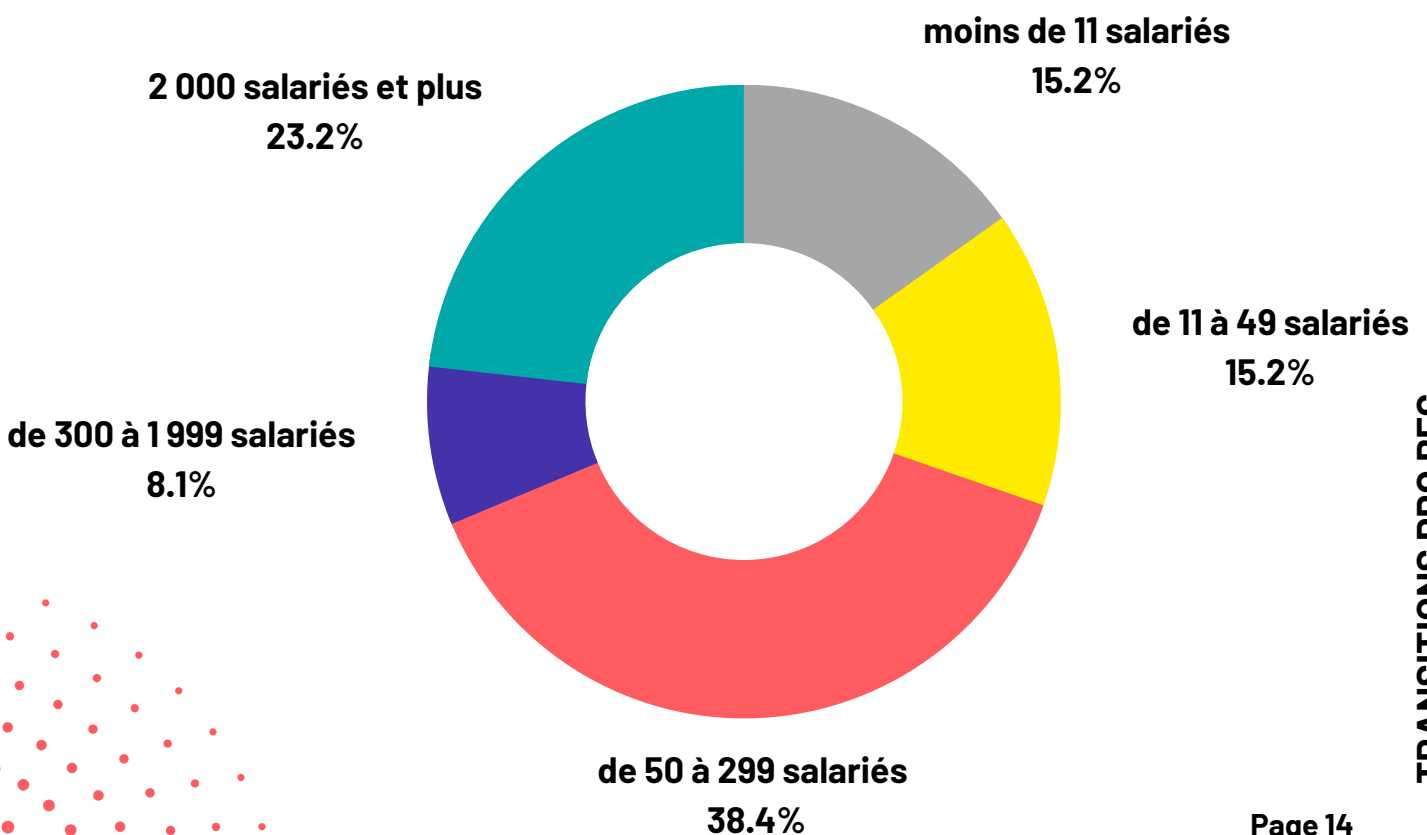
Répartition par niveau de formation initiale



Répartition par niveau de formation visée



Répartition par taille de l'entreprise



Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

La VAE permet à toute personne de **faire reconnaître des compétences professionnelles** acquises par le biais de l'expérience, et ainsi d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre ou certification professionnelle sans passer par la formation initiale.

En 2020, une ordonnance avait permis aux associations Transitions Pro de financer, dans un cadre expérimental, les actions de Validation des Acquis et de l'Expérience. Cette ordonnance devait prendre fin au 30 juin 2021 mais a été prolongée jusqu'au 31 mai 2023.

»»» Quelques chiffres



64 Projets déposés



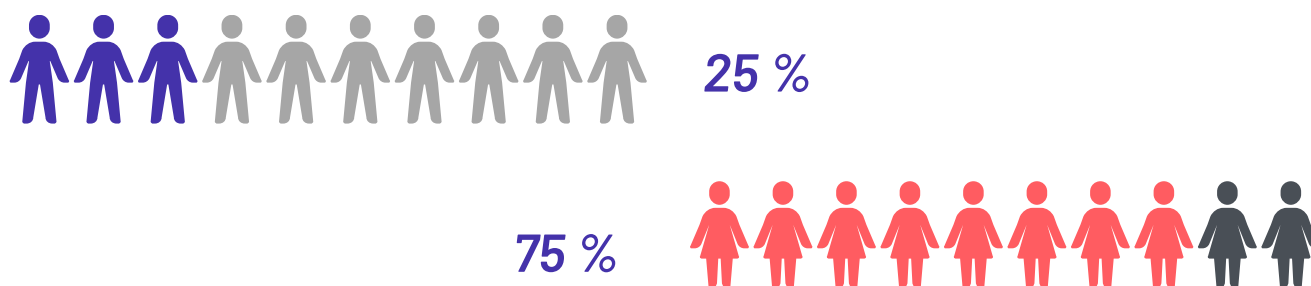
63 Projets **acceptés** par la commission

Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

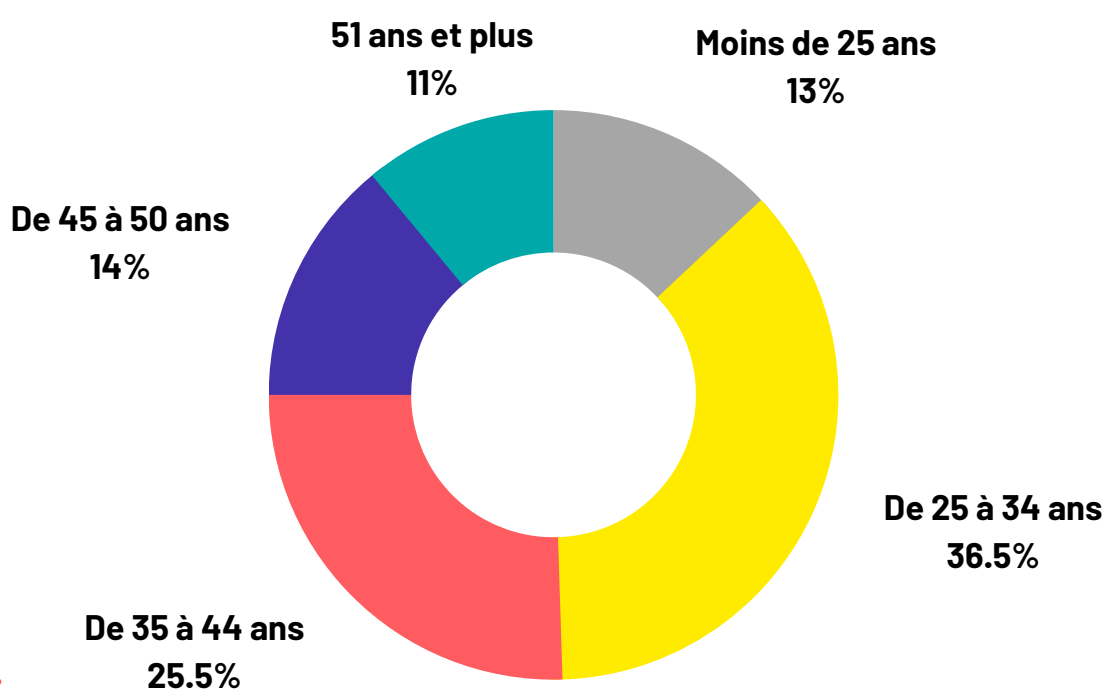


Caractéristiques des bénéficiaires

Répartition par sexe

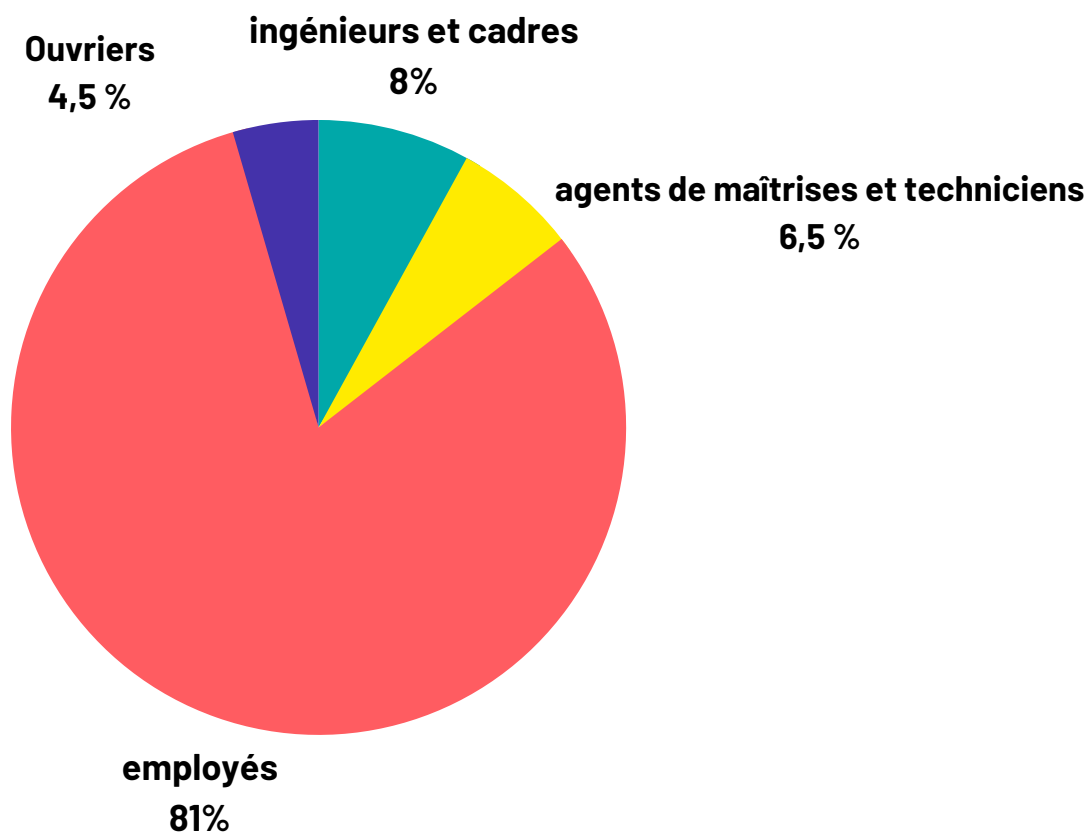


Répartition par tranche d'âge

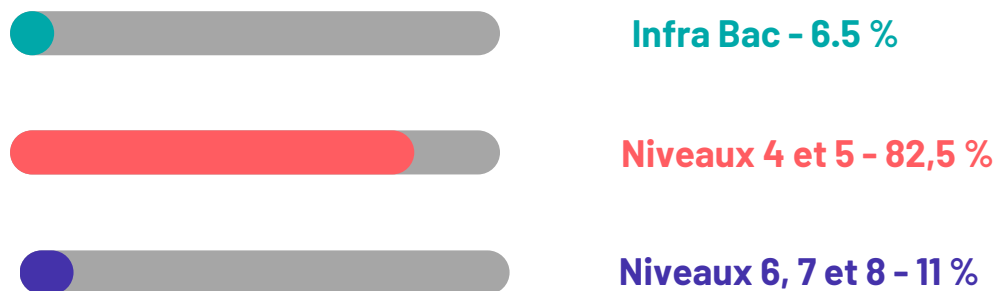


Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

Répartition par CSP



Répartition par niveau de certification visée



Certification CléA

Le certificat professionnel CléA est une **certification unique**, créée pour les salariés et demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés. Elle garantit l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences, basé sur 7 domaines clés.

LES DOMAINES

N°1 *La communication en français*

N°2 *L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique*

N°3 *L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique*

N°4 *L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe*

N°5 *L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel*

N°6 *La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie*

N°7 *La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité en environnementales élémentaires*

»»» Quelques chiffres



784 Projets déposés



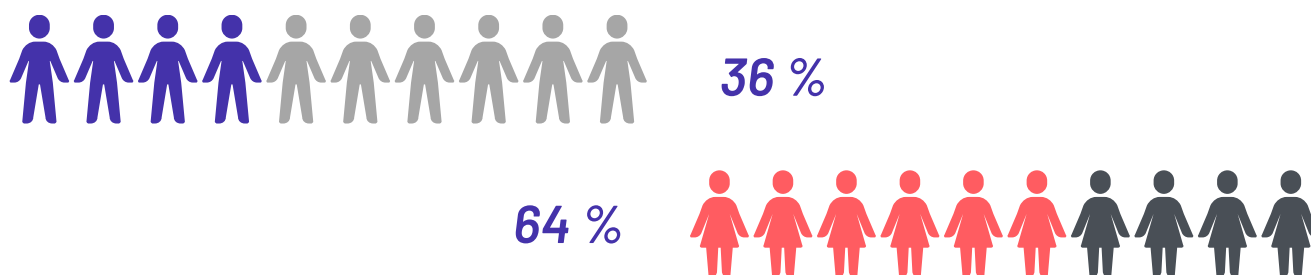
750 Projets **acceptés** par le jury
11 jurys sur l'année

Certification CléA

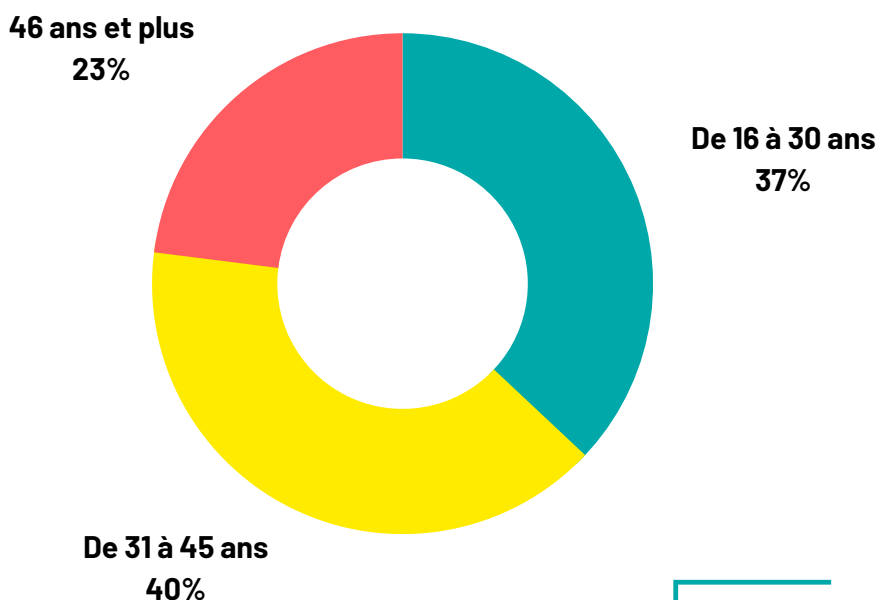



Caractéristiques des bénéficiaires

Répartition par sexe



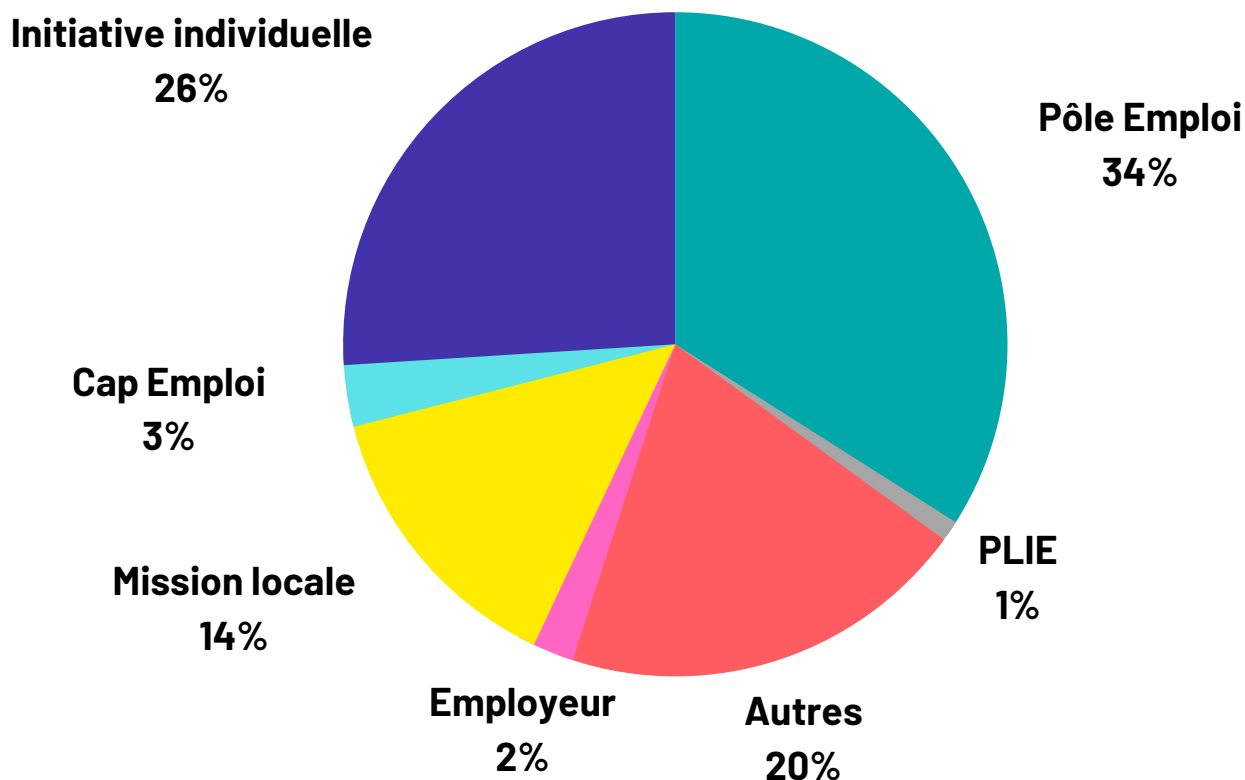
Répartition par tranche d'âge



 *34 % des personnes ne valident pas CLEA à la 1ère évaluation et ont besoin d'une remise à niveau.*

Certification CléA

Répartition par origine de la demande



Répartition par niveau de qualification



99 % des personnes qui ne valident pas CLEA à la 1ère évaluation suivent une formation avec l'organisme évaluateur.



NOS MISSIONS

en finançant les dispositifs de reconversion mais également à travers

5 grandes missions confiées par l'Etat :

- 1. Identifier les besoins en matière d'emploi et de compétences dans la région,*
- 2. Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'emploi et des compétences,*
- 3. Informer et accompagner les salariés vers les autres partenaires territoriaux,*
- 4. Suivre la mise en oeuvre opérationnelle du Conseil en Evolution Professionnelle sur le territoire,*
- 5. Contrôler la qualité des formations dispensées.*

La Qualité des actions de formation

Les Transitions Pro ont pour mission de s'assurer, lorsqu'ils financent une action de formation, de la **capacité des prestataires de formation à dispenser une formation de qualité** selon un référentiel national et selon des indicateurs d'appréciations établis par France Compétences.

Depuis le 1er janvier 2022, les prestataires qui souhaitent bénéficier des fonds publics, doivent justifier de leur conformité aux 7 critères du décret qualité. Le prestataire doit justifier de sa certification unique et du label QUALIOPI.

➤➤➤ Les moyens mis en oeuvre

Pour répondre au mieux au décret, le service "Qualité" de Transitions Pro BFC a axé sa mission autour des objectifs suivants :

- s'assurer de la qualité des actions financées par des rencontres régulières avec les prestataires de formation dans une logique d'amélioration continue,
- informer les prestataires et les usagers sur les exigences du référentiel qualité,
- réaliser des enquêtes de satisfaction auprès de tous les apprenants dont la formation est financées,
- veiller à l'adaptation des coûts pédagogiques, en fonction des besoins des salariés,
- communiquer autour de l'offre de service spécifique aux organismes de formation.

La Qualité des actions de formation

 Concrètement, en 2022, le service "Qualité" de Transitions Pro BFC a axé ses missions sur différents aspects :



Les contrôles

- 46 contrôles d'action de formation
- 38 gestions de réclamation
- 2 dossiers de contrôle picking (analyse de la complétude du dossier, du programme, du devis)



La communication

- Sensibilisation à l'offre de service spécifique autour du bilan de positionnement et animé par nos référents de parcours
- Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires en cours de formation (88 % de taux de réponse)
- Participation à l'émission TV Université BFC "journée acculturation sur la formation continue et la reconversion professionnelle"
- Participation à des journées reconversion professionnelle organisées par des prestataires de formation de la région : intervention et témoignages de bénéficiaires



La Qualité des actions de formation



L'accompagnement

- Mise à disposition d'outils normés et règlementés formation continue à destination des organismes de formation,
- Médiation auprès des organismes de formation et des bénéficiaires suite à des réclamations
- Accompagnement d'organismes de formation lors des Trophées des entreprises à Dijon
- Participation aux bilans de formation avec la Région et assemblées générales de plusieurs organismes de formation

*Un service "Qualité"
à l'écoute de toutes
les parties prenantes*



Le suivi de la mise en oeuvre du CEP

Les Transitions Pro ont pour mission d'**informer le public sur les 5 organismes** délivrant le Conseil en Evolution professionnelle (Réseau Eva, l'APEC, le réseau des Cap Emploi, les missions locales et Pôle Emploi) et d'en **assurer le suivi** sur le territoire régional.



Le Conseil en Evolution professionnelle (CEP) est un service public d'accompagnement professionnel, gratuit et personnalisé, des actifs.

Ce dispositif permet de faire le point sur sa situation, de formaliser un projet d'évolution professionnelle et d'être accompagné dans sa mise en oeuvre.

Cette mission se structure et se déploie en lien avec France Compétences.

»»» Les moyens mis en oeuvre

Pour répondre au mieux au décret, les équipes de Transitions Pro BFC ont poursuivi cette mission autour de diverses actions collaboratives menées en région avec les opérateurs CEP sous différentes modalités en fonction des objectifs.

Le suivi de la mise en oeuvre du CEP

Depuis 2020, 5 opérateurs en charge du CEP !



Pour les salariés du privé ou travailleurs indépendants

Pour les salariés cadres



Pour les salariés de moins de 26 ans

Pour les salariés dont le handicap constitue un frein à l'évolution professionnelle



Pour les demandeurs d'emploi

Le suivi de la mise en oeuvre du CEP



- Mise en oeuvre des conventions partenariales permettant de :
 - simplifier le parcours des bénéficiaires en reconversion professionnelle,
 - optimiser la mise en oeuvre du CEP dans son articulation avec les dispositifs PTP et Démission-reconversion,
 - partager des informations sur le métiers en tension/ émergents en région,
 - relayer et fluidifier les informations et les actualités réciproques.

Au cours de l'année 2022 :

- Signature d'une convention de partenariat avec l'APEC,
- Rencontre et échanges tout au long de l'année avec l'ensemble des opérateurs sur les missions et les offres de services respectives,
- Animation d'actions de professionnalisation à destination des conseillers CEP pour accompagner l'évolution des dispositifs et la délivrance de l'information aux bénéficiaires.

Le suivi de la mise en oeuvre du CEP

- Animation de réunions mensuelles post-commission avec chaque opérateur pour expliciter :
 - les raisons motivées des refus des demandes PTP pour les salariés accompagnés par l'opérateur privé,
 - les exigences et attendus de la commission permettant au CEP de mieux accompagner les salariés,
 - des constats spécifiques à certains territoires ou antennes.
- Intégration des opérateurs CEP au sein de notre commission régionale autour de la certification CléA.



Communication

- Animations hebdomadaires de réunions d'information collectives en coanimation avec les opérateurs autour de l'offre de service et des dispositifs de chaque structure,
- Actions de communication et de promotion du service du Conseil en Evolution Professionnelle partagée,
- Participation au webinaire "Le RDV des pros" avec les CEP des Missions Locales pour présenter notre offre de service avec un focus sur CléA,
- Participation à des soirées de la reconversion organisées par l'AFPA,
- Participation à la journée de la reconversion professionnelle avec un webinaire co-animé par plusieurs Transitions Pro et Certif pro.

Nos partenariats

**TRANSITIONS PRO BFC S'ENGAGE PLUS QUÉ
JAMAIS AUPRES DES ACTEURS DE L'EMPLOI !**

**De nouveaux partenariats engagés en 2022 viennent
consolider ceux engagés précédemment ...**

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

faire la promotion sociale des actifs en participant au financement des formations visant une certification professionnelle ou l'acquisition de compétences supplémentaires.

Projets des salariés les moins qualifiés et/ou les plus fragiles en lien avec des secteurs définis.

En 2022, le Conseil Régional a apporté un soutien financier à 331 projets.

- **24 %** des projets en lien avec la transition énergétique et/ou numérique,
- **5 %** des projets portés par des salariés issus du secteur automobile,
- **55%** des projets sont portés par des femmes dont **12 %** les conduisent vers des métiers traditionnellement masculins.


agefiph

**ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées**

Favoriser l'accès à la formation pour des salariés handicapés ou en situation d'inaptitude à leur poste de travail et ainsi apporter des perspectives de reclassement professionnel.

Nos partenariats



OPCO
SANTÉ

Partenariat au profit des formations d'aides soignantes et infirmier visant à permettre l'accès à la qualification au plus grand nombre de salariés.



OCAPIAT

Favoriser le maintien ou le développement de l'emploi et de la formation professionnelle, en facilitant la transition des salariés, notamment en co-finançant des actions de formation certifiante permettant l'exercice de métiers en tensions dans un ou plusieurs secteurs professionnels relevant du champ d'OCAPIAT.



OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

Faciliter les transitions professionnelles des salariés répondant aux besoins en emploi des secteurs couverts par l'OPCO EP, tout en sécurisant les parcours de formation par des solutions innovantes sur le plan technique et financier et accompagner les situations complexes de salariés permettant les mobilités professionnelles dans la filière.



AKTO
L'humain au cœur des services

Développer l'emploi et les évolutions professionnelles des salariés relevant des entreprises adhérentes d'AKTO.

Nos partenariats



Mutualiser des données et des informations actualisées sur les métiers et les besoins de compétences, au niveau régional et infrarégional.



Faciliter les transitions professionnelles du public concernés par ces partenariat en encourageant le développement des compétences et concourir à l'accès aux nouveaux emplois.



développer une coopération commune autour de l'information et la sécurisation des reconversions des salariés et des salariés démissionnaires, le déploiement des certifications interprofessionnelle dont CléA, la mise en oeuvre du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP), l'observation des besoins en compétences...



Relation partenariale permettant des échanges entre les équipes sur les dispositifs de reconversion, l'offre de service et les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de la convention AGEFIPH.



**EN 2022,
C'EST ÉGALEMENT...**



Le développement de notre offre de service

- Continuité des réunions d'information en direction des bénéficiaires en co-animation avec un Conseiller en Evolution Professionnelle,
- Pérennisation des réunions flash en direction des bénéficiaires, entreprises et organismes de formation en distanciel sur des thématiques ciblées

Le principe :

- une information ciblée sur une durée courte de 30 minutes / 45 minutes sur la pause méridienne ou pré-méridienne selon le public visé.
- Un nombre de places limité afin d'ouvrir un espace privilégié d'échanges.



Bilan en direction des bénéficiaires

- **41** réunions flash proposées sur différentes thématiques
 - **88** participants
- **40** réunions d'information
 - **104** participants



Bilan en direction des organismes de formation

- **10** réunions proposées sur différentes thématiques
- **19** participants



Bilan en direction des entreprises

- **10** réunions proposées sur différentes thématiques
- **34** participants

➤➤➤ Des actions de communication

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses actions de communications à destination des salariés, des employeurs et des prestataires de formation :

- **La quinzaine de la transition professionnelle**

Du 2 au 13 mai 2022, Transitions Pro BFC a organisé de nombreux webinaires visant à informer le public sur des thématiques liées à la reconversion.

- 690 participants
- 451 visionnages replay



- **Participation à des webinaires avec nos partenaires**

- Webinaire avec les assistants de formation et chargés de recrutement de l'AFPA
- Webinaire en co-animation avec Pole Emploi et l'Apec
- Webinaire sur la journée de la reconversion en partenariat avec d'autres Transitions Pro et Certif pro

- **Participation à la "Journée nationale de la reconversion"**

Le 8 novembre 2022, le Réseau Eva et Transitions Pro BFC ont ouverts leurs portes à Auxerre, Belfort, Besançon, Chalon sur Saône et Dijon. Les participants étaient reçus sans rendez-vous et plusieurs ateliers étaient proposés.



➤➤➤ Des actions de communication

- *Participation tout au long de l'année à des forums, salons de l'emploi et de la formation :*
 - Journées Portes Ouvertes de l'AFPA sur différents sites
 - Forum de la reconversion organisé par la IFE et la cité des métiers de Belfort
 - Forum de l'hôtellerie et de la restauration à Beaune
 - Forum de l'UIMM à Dijon et Chalon
 - Participation tout au long de l'année aux soirées de la reconversion organisées par l'AFPA
 - Forum social d'Auchan
 - Salon des CSE
 - Salon de l'emploi organisé par le Grand Chalon
 - Forum mission emploi organisé par la MILO
 - Salon de l'emploi et la formation organisé par l'UIMM de Le Creusot
 - Carrefour des métiers au féminin
- Tout au long de l'année, des actions de promotion et de communication permanentes sur nos différents dispositifs ont été menées, notamment sur les réseaux sociaux et auprès de nos partenaires :
 - Mise en place d'une communication commune pour promouvoir nos dispositifs et le CEP avec le Réseau Eva,
 - Action de promotion au sein de différentes instance.



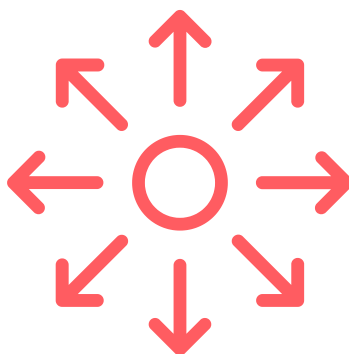
»» Une équipe toujours à l'écoute

Une continuité de service maintenue !

346 salariés
orientés vers le CEP

81 réunions programmées
en direction des salariés

192 bénéficiaires
informés dans le cadre
de réunions



3 970 contacts de
premier niveau

+ de 2 000 widgets
messages traités

18 participations à différents salons
183 salariés informés

INFORMATION

Mais également !

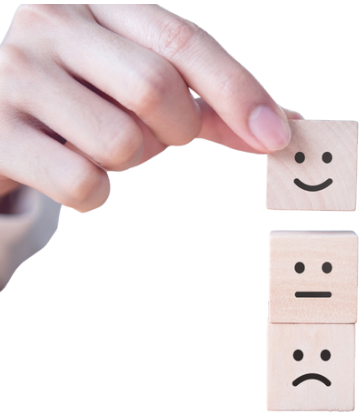


10 921 règlements
effectués dans la cadre
du dispositif PTP CDI

257 paies CDD



Satisfaction des bénéficiaires



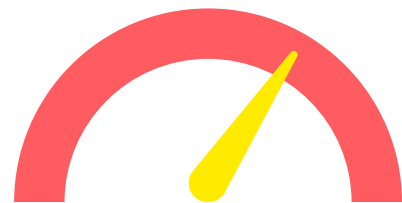
90 %

**de nos usagers
sont satisfaits de la relation**



87.3 %

**de nos usagers
considèrent la relation
avec nos services comme "simple"**



81 %

**des bénéficiaires
estiment l'information
obtenue de QUALITE**

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO

Bourgogne
Franche-Comté

**Siège : 6 rue Ez penottes
21000 DIJON**

**15 rue Xavier Marmier
25000 BESANCON**

03.80.53.22.44

